

l'environnement, et, le cas échéant, de déterminer la teneur et la portée d'une déclaration publique sur les incidences environnementales éventuelles de l'initiative.

### **C. L'EXAMEN DE L'URUGUAY ROUND**

Contrairement au processus de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), pour lequel il avait été décidé *avant* le commencement des négociations qu'un examen environnemental de l'accord serait effectué conjointement avec les négociations, l'examen environnemental de l'Uruguay Round a été entrepris après la conclusion des négociations finales du Round, le 15 décembre 1993:

Les négociations de l'Uruguay Round ont commencé en septembre 1986, près de quatre ans avant l'instauration au Canada d'un nouveau processus non légiféré d'examen des incidences environnementales qui s'applique aux initiatives de politiques et de programmes soumises à l'attention du Cabinet fédéral.

L'examen a pour principal objet de déterminer, à l'intention des ministres, la mesure dans laquelle les résultats de l'Uruguay Round sont compatibles avec l'engagement pris par le gouvernement fédéral en matière de protection de l'environnement et de promotion du développement durable. Même si son champ d'application est nécessairement rétrospectif, le processus d'examen permet néanmoins d'infléchir la position du Canada dans les futures discussions menées sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce.

### **D. MÉTHODOLOGIE**

Le MAECI était responsable de coordonner l'Examen environnemental gouvernemental de l'Uruguay Round et de s'assurer que ses résultats étaient évalués en fonction de l'engagement du Canada en matière de protection de l'environnement et de promotion du développement durable.

L'Examen a été dirigé par le Comité d'examen environnemental composé de représentants des ministères des Affaires étrangères et du Commerce international, de l'Agriculture, de l'Environnement et des Finances. Le Comité a entrepris de traiter, au niveau le plus global possible, le large éventail de préoccupations environnementales soulevées par les organisations gouvernementales et non gouvernementales au cours des négociations de l'Uruguay Round. Ces opinions ont été compilées dans le cadre d'un examen des sources publiées et de lettres émanant de membres concernés du public. Des avis complémentaires ont été